

SPÉCIAL ÉLECTIONS FEI

PAR ANNAÏK LE FLOCH

« L'ombre d'un soupçon »

Dans six jours, la FEI aura un nouveau président – il n'y a pas de femme candidate depuis que la Princesse Haya a renoncé au 3^e mandat pour lequel elle avait pourtant fait changer les statuts au printemps dernier. Ils n'ont jamais été aussi nombreux à briguer ce poste: encore cinq en lice après le retrait de l'Espagnol Javier Revuelta Del Peral. Par ordre alphabétique: Ingmar de Vos (Belgique), Pierre Durand (France), Pierre Genecand (Suisse), Ulf Helgstrand (Danemark) et John McEwen (Grande-Bretagne).

Mais ces élections suscitent inquiétude, défiance et suspicion, y compris chez certains candidats à la présidence. Ainsi l'Espagnol Javier Revuelta a-t-il annoncé le retrait de sa candidature le 12 novembre, à un mois de l'élection. Il accuse Ingmar de Vos de « *conflit d'intérêt* », du fait qu'en tant qu'actuel Secrétaire Général il bénéficie de tout l'appareil de la FEI pour mener sa campagne et qu'il ne se prive pas d'influer sur certaines décisions prises pendant la période électorale. « *Pour moi, explique-t-il dans sa lettre de retrait, Mr de Vos aurait dû démissionner de son poste de Secrétaire Général le jour où il a annoncé sa candidature: le fait d'être à la fois Secrétaire Général et candidat met à mal tous les principes d'impartialité et d'égalité dans le processus d'élection.* »

UNE CAMPAGNE SOUS LE SIGNE DE L'INÉGALITÉ DES CHANCES

Et la lettre envoyée aux différentes fédérations nationales concernant la procédure du vote semble lui donner raison: la séance de questions-réponses qui suivra la présentation de chaque candidat lors de l'élection à Baku sera réglementée de façon inhabituelle. En effet, chaque fédération qui veut poser une question doit l'envoyer par écrit à l'avance à la FEI et il est déjà annoncé qu'il ne pourra pas être répondu à toutes les questions! De quoi

augmenter encore les suspicions. Cela ne favorisera-t-il pas à nouveau l'inégalité des chances entre les différents candidats en raison du risque de manipulation dans le choix des questions et aussi tout simplement de l'accès potentiel aux dites questions pour certains candidats en poste à la FEI!

UNE FÉDÉRATION QUI JOUE L'OPACITÉ

La suspicion est une constante qui perce dans chaque interview et elle est sans aucun doute le résultat d'un fonctionnement de la FEI de plus en plus opaque et arbitraire.

De plus en plus nombreux sont les présidents de fédérations nationales, vétérinaires, journalistes, cavaliers... à poser des questions ou demander des explications sur le non respect des règlements sportifs y compris sur des échéances du plus haut niveau comme les JEM, l'absence de sanction sur des faits avérés, la dissimulation de résultats d'analyses toxicologiques concernant des chevaux morts en compétition... Et toujours la même réponse dans une *langue de bois à la sauce juridique* qui équivaut à dire « *Circulez, il n'y a rien à voir!* »

Grosse machine qui brasse des millions, la FEI aurait-elle oublié qu'elle est avant tout une association et que, dans le fonctionnement de toutes les associations, les membres doivent avoir un accès démocratique à la parole et aux politiques mises en place, dans les faits et pas seulement au fil d'articles de statuts que l'on peut malmener en fonction des *desiderata* de certains?

LE CUMUL DES MANDATS: NON CONFORME AUX STATUTS

Que penser aussi de la demande, faite pendant la

campagne électorale par Mr de Vos, de cumuler les pouvoirs de Président et de Secrétaire Général? Cumuler ces deux fonctions serait, en république, comparable au fait d'être à la fois Président de la République et Premier Ministre. Au niveau de la FEI, ce serait à la fois définir la stratégie et les choix de la politique sportive – apasage du président et du bureau qui sont des élus – et leur application, mise en œuvre et gestion au quotidien – rôle du Secrétaire Général appointé pour le faire (le salarié rendant des comptes aux élus). C'est du moins ce que prévoient les statuts actuels: une séparation des pouvoirs entre «*strategic management*» et «*operational management*».

Cette aspiration a donc suscité une levée de boucliers, fondée juridiquement sur l'impossibilité de cumuler les deux fonctions sans changer les statuts et la gouvernance de la FEI. Pour Pierre Genecand (autre candidat à l'élection) cela ne saurait se faire avant 2016 si les procédures de changements de statuts sont respectées. Si Mr de Vos ne renonçait pas à son poste de Secrétaire Général, son éventuelle élection serait de fait invalide.

ALORS UN PRESIDENT REMUNÉRÉ?

Monsieur de Vos a finalement renoncé au cumul illégal mais a tout de suite rebondi en annonçant qu'il convoquerait une AG extraordinaire au printemps 2015 pour modifier les statuts afin de permettre une rémunération du président (actuellement non permise par les statuts). Le problème n'est pas tant qu'une rémunération du président soit possible. Mais c'est le fait que la demande émane d'un candidat en campagne alors que les membres de la FEI n'ont jamais été saisis avant d'une telle demande et n'ont surtout pas eu le temps d'en examiner les conséquences multiples.

NOUVEAU TANDEM: MCEWEN / DE VOS

Dernier rebondissement, en date du 4 décembre: l'alliance entre John McEwen qui, s'il était élu président, annonce qu'il prendrait comme Secrétaire Général Ingmar de Vos, comme l'atteste ce passage du courrier adressé aux fédérations nationales qui voteront dimanche à Baku:

«If I had the honour of being elected I would be in a position to deliver that 'best of both worlds' as a President committed to our guiding principles and committed to working with Ingmar as Secretary General. It is, I believe, a solution which delivers the right sort of leadership and gives our sport the right mix of continuity, evolution and partnership at the top of the FEI.»

UN FAISCEAU DE DÉCISIONS PRÉCIPITÉES ET POUR LE MOINS INADAPTÉES

D'autres sujets de préoccupation taraudent les esprits

en cette période électorale, où d'habitude la structure est plutôt en roue libre et se contente d'administrer le quotidien en attendant le nouveau président. On note curieusement une sorte de fébrilité avec des nominations, des *démissions*, des décisions juridiques... dans des secteurs clés pour l'avenir des sports équestres et qui pour beaucoup touchent l'Endurance. Au cours de ce dernier mois on a assisté à:

- La *démission* précipitée de Graeme Cooke, le chef du département vétérinaire. Les dernières affaires de dopage présumé en endurance, étouffées par la FEI et assorties de menaces faites aux vétérinaires qui ont soulevé le lièvre ne sont sans doute pas étrangères à cette probable pseudo démission! Cela ressemble étrangement au principe des fusibles qui sautent pour éviter le court-circuit! Difficile de croire qu'on démissionne de son plein gré (juste après une convocation avec la Présidente)... en quelques heures... quand on a pris des rendez-vous pour les jours suivants. Le matin, il était dans son bureau, à midi il faisait ses cartons et le soir il avait disparu de la FEI!

Ne serait-ce pas en relation avec l'affaire de Compiègne ou encore avec certaines photos prises en Normandie aux JEM, dossiers sur lesquels enquêtait Graeme Cooke?

- La nomination comme directeur de l'endurance (en remplacement de Ian Williams qui *prend sa retraite*) d'un illustre inconnu du monde de l'endurance, Manuel Bandeira de Mello, au CV truffé de prétentions *endurance* mensongères et qui est en procès avec la Fédération Équestre Portugaise dont il était le secrétaire et dont il a été démis de ses fonctions.

- L'abandon des poursuites concernant l'affaire de tromperie sur le cheval que montait Hamdan Al Maktoum lors du Championnat du Monde de Euston Park.

- La fin de non recevoir concernant la non application du règlement FEI de qualification lors des JEM Endurance 2014 soulevée pour deux chevaux du top ten.

- La modification possible (dernière Commission Endurance) du format des prochains championnats. Les 160 km, historiques depuis la création des Championnats, seraient transformés en 2x100 km ou 3x80 km!

L'endurance européenne s'inquiète et affiche même sa profonde désillusion qui succède au soupçon d'espoir suscité par l'annonce de la retraite de Ian Williams qui a couvert les affaires qui ont discrédité l'endurance pendant ces dernières années.

La FEI se doit de revenir sur le droit chemin d'un sport

éthique et respectueux du cheval sous peine de perdre sa légitimité et d'implorer. Et le risque grandit à chaque franchissement de la ligne blanche de la légalité. Il existe en effet une Fédération Équestre Européenne créée en 2010 par 27 pays européens dont l'objet initial est de représenter les intérêts des fédérations européennes auprès de la FEI et des institutions européennes, à l'instar de ce qui se passe dans le football où coexistent FIFA et UEFA. Rien n'empêche sans doute cette Fédération, qui compte aujourd'hui une quarantaine de pays membres, d'étendre ses prérogatives et de prendre en main tout ce

qui relève du développement de l'équitation en Europe y compris les épreuves internationales s'y déroulant jusqu'aux Championnats d'Europe.

Mais cette solution extrême est-elle souhaitable au moment où les sports équestres sont sur la sellette en matière d'olympisme, puisqu'en-dessous du seuil fatidique des 50 nations nécessaires pour rester sport olympique? Paradoxalement, l'endurance serait sans doute d'ailleurs la mieux à même de faire franchir la barre de ces 50 nations nécessaires.

Endurance, un nouveau Directeur: Manuel Bandeira de Mello

Nommé le 27 novembre dernier, Manuel Bandeira de Mello prenait ses fonctions de Directeur de l'endurance à la FEI le 1er décembre, en remplacement de Ian Williams qui part à la retraite le 31 décembre.

Le choix est-il judicieux? La question se pose vraiment de façon aiguë.

D'un côté, l'endurance, une discipline qui est au cœur de plusieurs scandales de dopage et d'irrégularités en tout genre et qui a besoin de se racheter une conduite...

De l'autre, la nomination précipitée, deux semaines avant les élections, d'un nouveau Directeur Technique FEI, Manuel Bandeira de Mello,

- qui ne connaît pas l'endurance et n'a aucun lien ni réseau dans la discipline où personne ne le connaît...

- qui n'a pas été ni l'organisateur du Championnat d'Europe à Barroca d'Alva, ni Chef d'Équipe de l'endurance contrairement à ce que prétend son Curriculum Vitae diffusé par la FEI... ce qui nous a été confirmé par Luís Manuel Cidade Pereira de Moura, président de la Fédération Équestre Portugaise depuis 2013. «*Je ne connais aucune relation entre Mr de Mello et la discipline d'endurance. Je pense qu'il n'a jamais été chef de l'équipe d'endurance portugaise mais c'est à vérifier avec mes prédécesseurs.*» [Paulo Branco qui a été vice président de la FEP a la plupart du temps assumé cette fonction tout comme il a été l'organisateur du Championnat de Barroca d'Alva. NDLR.]

Mais par contre Monsieur Bandeira de Mello

- a fait l'objet d'une procédure disciplinaire au sein de la Fédération Équestre Portugaise dont il était le Secrétaire. Procédure qui a démarré en mai et qui a

abouti à son licenciement en juillet.

- est aujourd'hui au tribunal du travail au Portugal, pour essayer d'obtenir des indemnités de licenciement ce qui explique la prudence des propos de la Fédération portugaise qui se montre par ailleurs sereine sur le contenu et les preuves du dossier. Le procès doit avoir lieu ce jeudi 11 décembre.

Tout est parti de ce qui a été vécu par la Fédération Équestre Portugaise comme une «*trahison*» de Mr de Mello lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 avril où il représentait le Portugal et n'a pas respecté les consignes données par sa fédération de voter contre le changement de statut en faveur d'un troisième mandat pour la présidence de la FEI. «*Les ordres de vote lui avaient été donnés par écrit, ajoute le président de la FEP et Mr de Mello a signé qu'il respecterait le sens de vote de la Fédération Portugaise. Or il a voté pour.*» On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement entre le contenu de ce vote et le poste auquel il est subitement promu.

La colère de la FEP a fait ressortir contre Mr de Mello d'anciens griefs antérieurs à la présidence de Mr Moura. On parle pêle-mêle de dissimulation de cas de dopage de chevaux portugais, de détournement de biens sociaux... Mr. de Mello se défend de ces accusations, d'où l'objet du procès.

Le président portugais se montre très étonné d'avoir appris la nomination de Mr de Mello, le 27 ou 28 novembre dernier sans que la FEI lui ait demandé des renseignements sur son ex-secrétaire et surtout sur les raisons de son licenciement. «*On ne laissera pas cette affaire comme cela mais on attend la décision des juges.*»

Que fera la FEI en cas de condamnation de Monsieur de Mello?